

MAIRIE  
DE  
**REPLONGES**



N° Délibération  
D392025

Nombre de membres en  
Exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 26  
Pour : 26  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de la convocation :  
17/10/2025

Extrait du Registre  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de REPLONGES

\*\*\*\*\*

Séance du 17 juillet 2025

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 10 juillet 2025, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,  
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –  
Mme PACCAUD Christine, M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,  
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –  
Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN  
Nadine – M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno  
– Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde –  
M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme JOLY Christelle – M. BATAILLARD  
Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. DEVEYLE Alain a donné pouvoir à M.  
VERNOUX Bertrand, NILLON Christophe a donné pouvoir à Mme ROBIN Pascale,  
Mme BOZONNET Nathalie a donné pouvoir à Mme PACCAUD Christine,  
Mme BONNAT Laura a donné pouvoir à M. BERRY David,

Absent excusé : M. MONTERRAT Franck

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire rappelle le projet en cours d'études visant à réhabiliter les réseaux d'assainissement de la commune sur plusieurs secteurs afin de réduire les entrées d'eaux claires dans le système et déconnecter des eaux pluviales, afin de diminuer la surcharge hydraulique et améliorer le fonctionnement du système et le traitement des eaux usées.

Monsieur le Maire, poursuivant l'objectif de préserver le budget municipal, propose que la commune fasse appel à un accompagnement financier des différents partenaires pouvant appuyer ces travaux.

Monsieur le Maire informe que l'Agence de l'Eau, pour l'attribution des aides, demande que les maîtres d'ouvrage s'engagent à respecter la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement sur tous les travaux/aménagement réalisés.

Ce projet est éligible à des aides :

- Départementales de contractualisation au titre du dispositif « politique de l'eau »,
- De l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Accusé de réception en préfecture  
001-210103206-20250717-D392025-DE  
Date de réception préfecture : 22/07/2025

Le plan de financement déposé à l'appui de ces demandes est donc le suivant :

Plan de financement - Replonges - Travaux d'assainissement				
DEPENSES		RECETTES		
Types de dépenses	Montants HT	Financier	Taux	Montant de subvention
Travaux	412 417,88 €	CD01	10,57%	52 750,00 €
Frais Annexes	86 862,69 €	Agence de l'eau	50,71%	253 200,00 €
		<b>Sous-total subventions publiques</b>	<b>61,28%</b>	<b>305 950,00 €</b>
		Autofinancement	38,72%	193 330,57 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>499 280,57 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>499 280,57 €</b>

- Aide du Département calculée ainsi :  $1\ 055\ \text{ml de canalisations à poser} \times 250\ \text{€/ml} \times 20\% = 52\ 750\ \text{€}$
- Aide de l'Agence de l'Eau calculée ainsi :  $1\ 055\ \text{ml de canalisations à poser} \times 480\ \text{€/ml} \times 50\% = 253\ 200\ \text{€}$

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- ADOPTE l'opération, son plan de financement prévisionnel et ses modalités de financement,
- AUTORISE Monsieur le maire à effectuer les demandes de subventions,
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- S'ENGAGE à respecter la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement dans le cadre de cette opération ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour copie délivrée conforme aux registres,  
Replonges le 21 juillet 2025



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX